

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 41

Artikel: Dans la rue
Autor: Aristide, Léon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

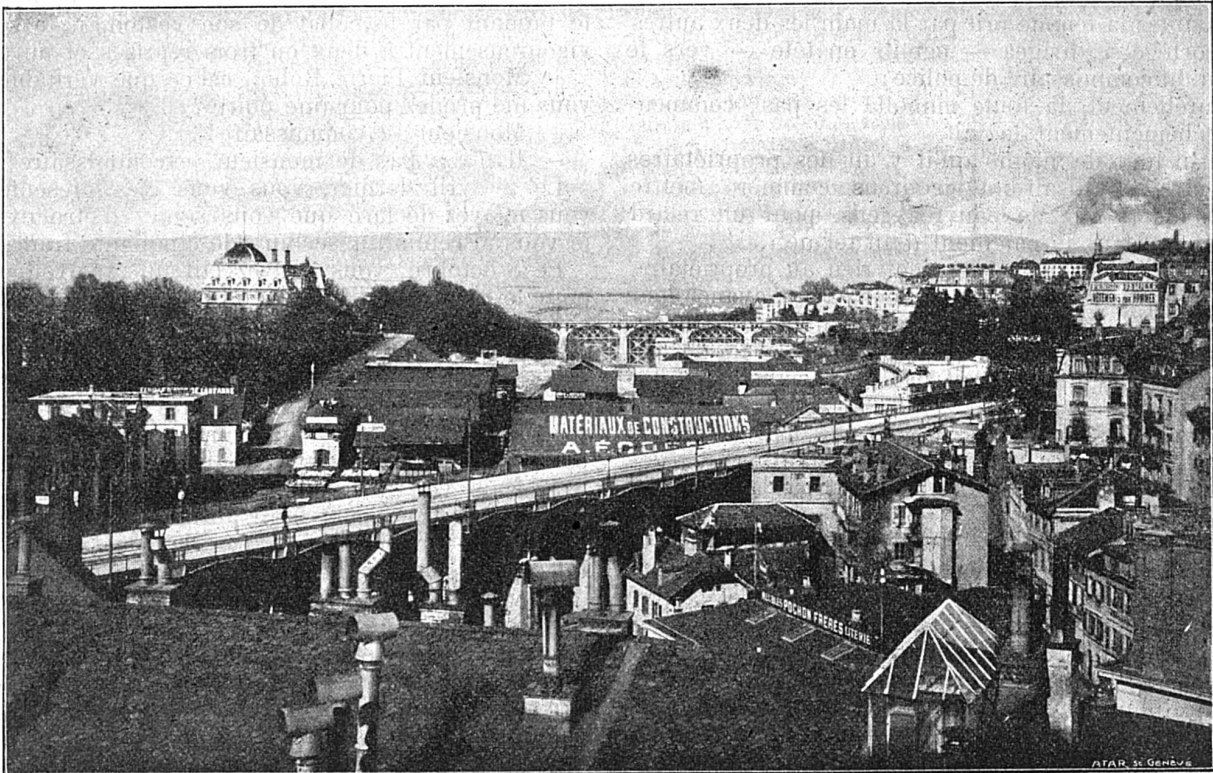
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE NOUVEAU LAUSANNE

Phot. Bornand, Lausanne.

Au second plan le nouveau pont de Chauderon-Montbenon.

Lausanne, qui, en 1709, comptait 7432 habitants; en 1803, 9965, en avait 25 845 en 1870 et aujourd'hui 53 262. Elle a donc plus que doublé en 35 ans. C'est dire le grand développement de cette ville d'avenir. Etant le principal centre des lignes ferrées de la Suisse romande, elle verra son importance s'accroître encore quand les trains internationaux passeront le Simplon.

Des quartiers nouveaux surgissent tout autour du noyau primitif, à la Ponthaise, sur les pentes de Sauvabelin, à Chailly, Ouchy, Cour, Montoie. Mais ce n'est pas tout de bâtir des quartiers neufs, il faut aussi les relier, et ce n'est point chose facile à Lausanne, avec les cinq collines et les ravins, les montées et les descentes qui font de cette ville

l'une des plus pittoresques du pays.

Un premier pont, le « Grand Pont » — autrefois « Pont Pichard » du nom de son constructeur — fut lancé sur la vallée du Flon, de 1839 à 1844. Depuis longtemps, on en réclamait d'autres. En juillet dernier, on a inauguré le second, qui relie la colline de Montbenon à la place de Chauderon. Ce sont ces deux ponts que montre notre gravure. Un troisième sera bientôt entrepris, le pont Bessières, qui fera communiquer la Cité avec l'Orient de la ville, et dont l'édification a été facilitée par un legs important de M. Bessières.

Notons encore que ce sera en aval du pont Chauderon que l'on placera peut-être la future gare aux marchandises de Lausanne : les trains y arriveront directement de Renens.

DANS LA RUE

— Tiens! Qu'est-ce qu'il y a donc là-bas... tout le monde se précipite?...

— Encore un accident sans doute... un enfant écrasé.

— Non! on dit que c'est une femme qui s'est jetée par la fenêtre.

— Mais non; c'est des cambrioleurs qui se sont introduits dans la maison.

— Voilà les agents qui arrivent!

Et la foule s'accroissait d'instant en instant, si bien que la circulation si active à ce moment de la journée — 5 heures du soir — dans la rue de Belleville, était complètement interrompue.

— Allons, allons! Qu'est-ce que c'est! Voyons, ne restez pas là! Circulez! disaient les braves agents qui avaient toutes les peines du monde à fendre la foule compacte des curieux!

Ils parvinrent enfin sur le trottoir et se trouvèrent en présence d'un spectacle peu banal.

Sous la porte cochère, était remisé un mobilier des plus modestes, un lit démonté, quelques matelas éventrés, une table boiteuse, trois chaises veuves de leur paille et ayant perdu leurs pieds dans quelque ancienne bataille... un poêle de fonte, quelques ustensiles de cuisine...

Et au milieu de tout cela, un homme d'une quarantaine d'années, une femme et trois enfants. L'homme était assis sur un matelas, et se tenait courbé, prostré, la tête cachée dans ses deux mains. La femme sanglotait bruyamment; quant aux enfants, dont l'aîné pouvait avoir au plus sept ou huit ans, ils jouaient, insouciant, et avaient l'air très amusés de tout le bruit qui se faisait autour d'eux.

— Voyons, dit un agent, en s'adressant à l'homme, que faites-vous ici? Est-ce que vous ne savez pas qu'il est défendu de provoquer des attroupements sur la voie publique.

A qui appartiennent ces meubles, et comment vous appelez-vous?

— Monsieur l'agent, je m'appelle Pierre Robin, ouvrier lampiste, pour le moment sans ouvrage; voilà trois mois que je suis en morte-saison; et comme je n'ai pas pu payer mon terme, mon propriétaire, m'a fait expulser... et me voilà sans gîte, sans pain, avec ma femme malade et mes trois enfants!

— Je ne dis pas le contraire, riposta l'agent; mais ce n'est pas une raison pour interrompre la circulation des voitures, omnibus, piétons et autres véhicules.

Venez avec moi chez le commissaire; vous vous expliquerez!

L'homme se leva, et prit dans ses bras le plus petit des enfants; la femme prit par la main les deux autres et le cortège se dirigea — agents en tête — vers le bureau du commissaire de police;

Naturellement, la foule emboîta les pas; commentant véhémentement le fait.

« Faut-il tout de même qu'il y ait des propriétaires sans entrailles! disait une vigoureuse commère; mettre ainsi dans la rue de pauvres gens, pour un retard insignifiant dans le paiement d'un terme... »

— Et notez qu'ils ne devaient rien au propriétaire, renchérisait une autre. Ils avaient payé d'avance leur premier terme; le deuxième ne fait que commencer à courir. Comment voudriez-vous, avec de pareils voutours, qu'il n'y ait pas de socialistes et des anarchistes!...

— Avez-vous remarqué, disait une marchande de poisson, comme ces pauvres petits enfants sont pâles et maigres; pour sûr, ils ne mangent pas à leur faim tous les jours!

— Et la mère, donc! elle se soutient à peine; il n'y a pas besoin de la regarder à deux fois pour voir qu'elle est poitrinaire au dernier degré, la pauvre femme! Elle n'en a plus pour longtemps; elle s'en ira à l'automne, comme défunt mon pauvre mari...

Cependant on arrivait au commissariat.

Jean Robin, sa femme et ses enfants furent introduits dans le poste; dont la porte se referma.

Les agents de service tentèrent en vain de disperser la foule qui se reforma bientôt sur le trottoir d'en face...

— Voyons, agent, approchez! Quels sont ces particuliers que vous m'amenez-là? Des mendiants, n'est-ce pas?

— Faites excuse! Monsieur le commissaire; ce sont de pauvres gens qui ont été expulsés de leur logement, à ce qu'ils disent...

Ils s'étaient réfugiés avec leur mobilier sous une porte cochère, rue de Belleville; alors, la foule s'est amassée, au point de former un rassemblement; c'est alors que j'ai dû intervenir, et avec l'aide de mon collègue ici présent, j'ai amené les délinquants en votre présence.

— Vous avez des papiers, demande le commissaire à Pierre Robin?

— Voilà, mon commissaire! dit l'ouvrier en tendant un livret militaire crasseux et deux ou trois papiers maculés de taches de graisse.

— Depuis combien de temps êtes-vous sans travail?

— Depuis près de trois mois, mon commissaire!

— Où habitez-vous?

— 348, rue de Belleville.

— Vous y étiez depuis longtemps?

— Depuis le dernier terme.

— Et avant?

— J'habitais rue Orfila, 196.

— Mais, remarqua le commissaire qui venait d'examiner les papiers; je ne vois pas là-dedans la moindre quittance de loyer.

— J vais vous expliquer, mon commissaire! C'est que ça fait six mois seulement que nous sommes dans nos meubles; auparavant, nous habitions à l'hôtel. Alors, vous comprenez, nous ne pouvions pas avoir de quittance...

Depuis un instant, le commissaire semblait n'écouter que d'une oreille distraite, ce que lui disait Robin; il pensait à autre chose.

Le sous-brigadier atteignit un registre dans un casier, l'ouvrit, tourna plusieurs feuillets, puis vint le présenter tout ouvert au commissaire.

— ... En effet, monsieur le commissaire, dit-il, vous avez raison, voyez!

Le commissaire revint alors vers le lampiste, et, le prenant par le collet de son veston, il le secoua vigoureusement à deux ou trois reprises et lui dit:

— Monsieur Pierre Robin, est-ce que véritablement vous me prenez pour une poire?

— Monsieur le commissaire!!

— Il n'y a pas de monsieur le commissaire!

Le 8 avril dernier, vous vous êtes présenté ici; vous m'avez déclaré que vous veniez d'être expulsé, je vous ai remis un secours de cinquante francs.

Le 8 octobre, vous m'avez fait une nouvelle visite pour le même motif; je vous ai remis un deuxième secours.

Et aujourd'hui, après avoir ameuté tout le quartier, et motivé l'intervention des agents de la force publique — qui ont pourtant autre chose à faire, — vous venez de nouveau, comme conclusion de cette comédie, chercher encore un billet de cinquante francs.

Je vais vous le donner, Monsieur Pierre Robin; parce que je ne puis faire autrement; mais retenez bien ceci: Ne vous avisez pas de vous présenter ici une quatrième fois, car je ne marcherai plus.

Je vous enverrai coucher au Dépôt; puis j'enverrai vos enfants à l'Assistance publique, et vous ne les reverrez jamais, entendez-vous, Monsieur Pierre Robin? Je ferai rendre par le tribunal un jugement vous privant de vos droits de paternité. Vous avez bien compris, n'est-ce pas, Monsieur Robin. Voici vos cinquante francs. A présent fichez-moi le camp! et, dans votre intérêt, ne remettez jamais les pieds ici!!!

Pierre Robin pend la crémaillère; il a invité quelques amis, et sa femme a préparé un festin soigné.

Il y a sur la table une demi-douzaine de litres vides, le café fume dans les tasses, et le maître de céans vient de faire sauter la capsule d'un litre de cognac à 2 fr. 50.

— Vous êtes bien logés, ici, fait remarquer un ami, c'est grand ici, il y a de l'air; vos enfants seront très bien...

— Oui, c'est vrai, dit Madame Robin, mais c'est hors de prix. Croyez-vous qu'il a fallu donner 20 fr. au propriétaire pour emménager!

— Pas possible!

— Je vous assure! Et puis il paraît que le commissaire de ce quartier est inabordable!

Ce n'est pas comme celui de Belleville, où nous habitons avant de venir ici, en voilà, un brave homme.

— Tu peux le dire! approuva Pierre Robin; à preuve que c'est lui qui nous régale aujourd'hui, aussi je vous propose de vider un verre en son honneur:

— A la santé du commissaire!

Voilà comment, dans le prolétariat, la mauvaise foi des uns porte parfois un tort considérable à la sincérité des autres.

Léon ARISTIDE.



NOUVELLES A LA MAIN



A la correctionnelle.

Le président au plaignant:

— Qui était présent lorsque l'accusé vous a attaqué?

Le plaignant:

— Moi.

Chapouet, en quête d'une place, se présente devant le directeur d'une administration, qui lui propose dix-huit cents francs d'appointements.

— Je ne puis accepter, répond Chapouet, c'est trop peu!

— Cependant, vous venez de me dire que votre ancien patron ne vous payait jamais.

— C'est vrai.... Mais chez lui, je gagnais le double de ce que vous m'offrez.